

# Parlons Vélo ! Municipales 2020

## Lens (62300)

### Premier tour

– le 07/06/2020 –

#### Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

#### Bruno Ducastel (Agir Pour Lens)

*Pas de commentaire*

#### Didier Gayant (LENS EN COMMUN)

en concertation avec les associations spécialisées et les habitant-e-s volontaires. le développement de mobilités douces passe par la mise en oeuvre de mesures concertées.

#### Naceira Vincent (LENS VERTS L'AVENIR)

Nous devons fixer dès le début du mandat des objectifs ambitieux et mesurables, co-construits avec les acteurs associatifs et les usagers réunis au sein du comité vélo : budget annuel, objectif en % de part modale, kilomètres de pistes cyclables, nombre de places de stationnement vélo, etc.

#### Sylvain Robert (lens toujours, avec vous!)

C'est un axe repris de notre programme 2020-2026.

Il faut évidemment avoir un plan vélo ambitieux, mais surtout un plan mobilité douce très ambitieux, pour favoriser l'ensemble des modes de transports alternatifs à la voiture (transports collectifs, vélo, marche ...), et raisonner en termes de mobilité. Il ne s'agit pas tant d'opposer les modes de transport entre eux, que de les articuler entre eux pour répondre à la question des usages. Cela suppose de nouveaux aménagements, mais également de nouvelles règles, entre les usagers de la mobilité.

#### Action n°2

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

#### Bruno Ducastel (Agir Pour Lens)

*Pas de commentaire*

#### Didier Gayant (LENS EN COMMUN)

*Pas de commentaire*

#### Naceira Vincent (LENS VERTS L'AVENIR)

Une politique de mobilité se construit avec les associations d'usagers et les usagers, en amont des projets et révisions de documents d'urbanisme.

#### Sylvain Robert (lens toujours, avec vous!)

Des concertations ont déjà été réalisées avec l'ADAV ; c'est à développer.

C'est une mesure très intéressante et vraisemblablement nous y souscrivons. En réalité, nous pensons que c'est un collectif plus qu'une personne seule qui doit prendre en charge ce sujet, en gardant à l'esprit que la question qui intéresse les citoyens est celle de la mobilité durable.

#### Action n°3

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Route de Lille, Rue de Londres, Route de la Bassée, Route de Béthune, Rue de la gare, Avenue Van Pelt, Avenue de Varsovie, Avenue du 4 Septembre, Rue René Lanoy

#### Bruno Ducastel (Agir Pour Lens)

Aménagement progressif des axes cités accompagné pour certain de négociations avec le SMT Artois afin de modifier le passage BHNS à certains endroits

#### Didier Gayant (LENS EN COMMUN)

*Pas de commentaire*

#### Naceira Vincent (LENS VERTS L'AVENIR)

Le sentiment d'insécurité sur la route est un frein majeur. C'est donc une condition sine qua non au développement de la pratique du vélo.

#### Sylvain Robert (lens toujours, avec vous!)

Nous allons poursuivre notre action dans l'aménagement de pistes cyclables avec plus de relais vers les communes voisines.

Bien entendu, partout où cela sera possible, nous mettrons des espaces sécurisés pour les vélos, de même que pour les piétons, et les modes de transport alternatif et doux dans leur ensemble et des garages à vélos dans les écoles.

#### Action n°4

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Gare, Louvre, Office de Tourisme, Colisée, Terrils

#### Bruno Ducastel (Agir Pour Lens)

*Pas de commentaire*

#### Didier Gayant (LENS EN COMMUN)

oui ,peu couteux et permettant une réflexion globale sur la signalétique pléthorique et inadaptée.

#### Naceira Vincent (LENS VERTS L'AVENIR)

Mieux que le city-tour traditionnel, le velo-tour ! Nous adhérons.

#### Sylvain Robert (lens toujours, avec vous!)

C'est déjà en partie ce que préconise le schéma directeur Euralens avec les cordons boisés qui donnent son identité au territoire. Notre réflexion va au delà des grands sites touristiques, nous pensons que nous devons relier par exemple les écoles avec les quartiers, de manière à ce que les enfants puissent aller à l'école en sécurité. Les grands éléments structurants du territoire, le futur hôpital, la piscine, doivent également faire l'objet de notre attention.

#### Action n°5

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Loos-en-Gohelle, Liévin, Salaumines, Avion, Vendin-le-Vieil.

#### Bruno Ducastel (Agir Pour Lens)

Aménagement progressif sur la mandature des connexions voisines

#### Didier Gayant (LENS EN COMMUN)

on peut aller jusqu'à un plan intercommunal , qui prend sa place dans le PCAET.

#### Naceira Vincent (LENS VERTS L'AVENIR)

La mobilité ne s'arrête pas aux frontières d'une commune. Nous porterons biens évidemment cette mesure de bon sens.

#### Sylvain Robert (lens toujours, avec vous!)

C'est un axe repris dans notre programme 2020-2026.

Encore une fois, c'est exactement ce que préconise le schéma directeur Euralens, et c'est déjà ce que nous avons mis en œuvre avec notamment les aménagements de la vélo route n°5 qui passe par la Louvre et longe les terrils de Loos-en-Gohelle. Par ailleurs, nous avons noté qu'il y avait aujourd'hui plus de kilomètre de vélo route que d'autoroute en France, avec dans ce cas, un impact certain sur le développement du tourisme vélo, et des retombées sur les communes qui sont traversées par ce réseau.

#### Action n°6

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

#### Bruno Ducastel (Agir Pour Lens)

Je partage l'objectif final de construire une ville agréable pour tous . Mais le dernier objectif de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité ne sera pas atteignable en une seule mandature car le réseau actuel ne le permet pas

#### Didier Gayant (LENS EN COMMUN)

Au cours de ce mandat , le plan de circulation a été retouché à plusieurs reprises ,sans cohérence globale , en fonction des "plaintes " généralement liées au stationnement et à la circulation automobile. Il faut désormais réfléchir le plan de circulation dans le sens évoqué plus haut , informer des enjeux et ne plus procéder à des modifications de circonstances.

#### Naceira Vincent (LENS VERTS L'AVENIR)

Nous partageons. Lens doit être la ville de toutes et tous. Les piétons, les cyclistes et autres usagers (trottinette, roller, etc) doivent pouvoir trouver leur juste place dans l'espace public.

#### Sylvain Robert (lens toujours, avec vous!)

C'est l'un de nos objectifs mais il ne peut être réalisé dans une même temporalité. Cela ne peut être réalisé sur un mandat. (rejoint aussi la circulation à 30km/h).

Oui, nous souscrivons bien évidemment à cette démarche, qui doit s'inscrire dans un grand plan de mobilité, qui répond aux attentes, aux besoins, et aux usages de nos concitoyens.

**Action n°7**

Réaménager les avenues qui sont à 2×2 voies en 2×1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos.

**Bruno Ducastel (Agir Pour Lens)**

Oui quand cela sera possible et compatible sur un plan budgétaire pluriannuel

**Didier Gayant (LENS EN COMMUN)**

les moyens budgétaires sont à prioriser en ce sens

**Naceira Vincent (LENS VERTS L'AVENIR)**

*Pas de commentaire*

**Sylvain Robert (lens toujours, avec vous!)**

Quand cela est possible, nous mettrons à l'étude ce sujet, sachant qu'il y a en réalité très peu de route à deux voies à Lens, souvent autour des carrefours et des intersections, mais dans ce cas, c'est pour fluidifier la circulation. Vous n'êtes pas sans avoir noté que la nouvelle voie qui longe Bollaert et passe sous la voie ferrée est déjà dans cette logique.

**Action n°8**

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

**Bruno Ducastel (Agir Pour Lens)**

La limitation à 30 km/h ne sera pas générale mais limitée à des axes dangereux ou seront renforcées les mesures de ralentissement

**Didier Gayant (LENS EN COMMUN)**

.en concertation avec toutes les catégories d'usager-e-s du domaine public ,en priorisant la pacification de l'usage de la ville.

**Naceira Vincent (LENS VERTS L'AVENIR)**

Un diagnostic en début de mandat doit nous permettre d'établir la liste des voies qui permettent ces aménagements, en concertation avec le comité vélo.

**Sylvain Robert (lens toujours, avec vous!)**

Je pense que c'est une bonne idée. De nombreuses villes ont déjà mis en place ce système dans une grande majorité de leurs axes. Nous avons par ailleurs déjà limité la vitesse sur un certains nombres de nouveaux aménagements, dans les cités, et nous poursuivrons cette démarche.

**Action n°9**

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

**Bruno Ducastel (Agir Pour Lens)**

Objectif sur le long terme , mise en place progressive

**Didier Gayant (LENS EN COMMUN)**

*Pas de commentaire*

**Naceira Vincent (LENS VERTS L'AVENIR)**

Un diagnostic en début de mandat doit nous permettre d'établir la liste des voies qui permettent ces aménagements, en concertation avec le comité vélo.

**Sylvain Robert (lens toujours, avec vous!)**

Déjà engagé et à développer.

Quand c'est possible, en raison des contraintes de sécurité, nous allons poursuivre la mise en place de ces aménagements et de ses dispositifs.

**Action n°10**

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment passer en zone 30 les rues en sens unique du centre ville (entre la gare et l'avenue du 4 Septembre) et y généraliser le double-sens cyclable

**Bruno Ducastel (Agir Pour Lens)**

Oui si les travaux sont compatibles sur le plan budgétaire et validés après audit des comptes administratifs

**Didier Gayant (LENS EN COMMUN)**

application de la législation à minima , politique volontariste à mettre en oeuvre après concertation.

**Naceira Vincent (LENS VERTS L'AVENIR)**

*Pas de commentaire*

**Sylvain Robert (lens toujours, avec vous!)**

Si la législation le demande, nous l'appliquerons bien évidemment. Cette démarche plus générale doit s'inscrire dans une pensée de l'aménagement du centre-ville, en lien avec l'ensemble des usagers, commerçants, salariés, habitants ...

**Action n°11**

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

**Bruno Ducastel (Agir Pour Lens)**

*Pas de commentaire*

**Didier Gayant (LENS EN COMMUN)**

l'utilisation du vélo ne se développe que lorsque les conditions de sécurité sont réunies , garer son vélo en sécurité en fait partie.

**Naceira Vincent (LENS VERTS L'AVENIR)**

*Pas de commentaire*

**Sylvain Robert (lens toujours, avec vous!)**

Mais aussi dans les écoles et les lieux de grande fréquentation.

Nous veillerons à ce que les aménagements de stationnement des vélos soient les plus esthétiques et sécurisés possibles, pour les cyclistes comme pour les riverains et les usagers de l'espace public.

**Action n°12**

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

**Bruno Ducastel (Agir Pour Lens)**

Partout ou cela sera possible et dans la limite des possibilités budgétaires annuelles

**Didier Gayant (LENS EN COMMUN)**

la mesure peut être concertée avec les bailleurs sociaux qui ont un parc immobilier important. elle peut également être imposée lors de toute construction collective nouvelle par le biais du PLU, on impose un local poubelle mais pas de garage à vélo , tout un symbole.

**Naceira Vincent (LENS VERTS L'AVENIR)**

*Pas de commentaire*

**Sylvain Robert (lens toujours, avec vous!)**

Ce type d'aménagement demande à ce que nous en discussions en premier avec les usagers des pôles d'attractivité, pour éviter les parkings vides. Dans tous les cas, partout où la demande existera, nous veillerons à réaliser des équipements de cette nature.

**Action n°13**

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

**Bruno Ducastel (Agir Pour Lens)**

Partout ou cela sera possible et dans la limite des possibilités budgétaires annuelles

**Didier Gayant (LENS EN COMMUN)**

oui , les écoles ,crèches ou autres équipements collectifs doivent en comporter.

**Naceira Vincent (LENS VERTS L'AVENIR)**

Une priorité que les installations municipales soient exemplaires.

**Sylvain Robert (lens toujours, avec vous!)**

Déjà engagé, à développer.

C'est quelque chose que nous pouvons tout à fait poursuivre, notamment si nous élaborons un plan de déplacement qui prévoit de relier les écoles avec les quartiers pur favoriser les mobilités douces.

**Action n°14**

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

**Bruno Ducastel (Agir Pour Lens)**

Partout ou cela sera possible et dans la limite des possibilités budgétaires annuelles

**Didier Gayant (LENS EN COMMUN)**

le territoire a l'habitude facheuse d'être en retard sur l'application des textes (PCAET) , pour une fois prenons les devants.

**Naceira Vincent (LENS VERTS L'AVENIR)**

*Pas de commentaire*

**Sylvain Robert (lens toujours, avec vous!)**

nous devons réfléchir, avec les agents des services techniques notamment, aux différentes destinations de l'espace public qui sera libéré, dont des places de stationnement vélo.

**Action n°15**

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

**Bruno Ducastel (Agir Pour Lens)**

Les révisions du PLU incorporeront non seulement des normes pour les vélos mais aussi pour toutes les formes de mobilité douces ou électriques

**Didier Gayant (LENS EN COMMUN)**

oui ,déjà évoqué favorablement à la question 12

**Naceira Vincent (LENS VERTS L'AVENIR)**

En accord avec le rôle du comité vélo, qui doit abonder en amont la révision du PLU avec des préconisations ambitieuses (poser un objectif en % de surface de plancher minimale pour le stationnement vélo).

**Sylvain Robert (lens toujours, avec vous!)**

Un bilan PLU en cours qui peut encore évoluer.

Effectivement, il faut penser la question de l'habitat, ou de l'habiter, comme celle des mobilités, revenir aux usages, et encourager partout où cela est possible, des espaces partagés ou des stationnements de vélo ... La question de son inscription dans l'urbanisme réglementaire sera posée à l'occasion d'une modification du PLU. L'idée est de mettre le réglementaire au service des usages et de la transition écologique.

**Action n°16**

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

**Bruno Ducastel (Agir Pour Lens)**

Engagement possible uniquement après étude faisabilité et de coût pour la municipalité et dans la limite des possibilités budgétaires annuelles

**Didier Gayant (LENS EN COMMUN)**

même symbolique cette aide peut avoir un effet déclencheur sur l'utilisation du vélo en ville au lieu de la voiture. de nombreuses expériences sont en cours dans d'autres villes.

**Naceira Vincent (LENS VERTS L'AVENIR)**

*Pas de commentaire*

**Sylvain Robert (lens toujours, avec vous!)**

Une solution avec la maison du vélo pas pour une acquisition mais peut faciliter ce mode de déplacement.

Cette question soulève celle des aides que nous devons apporter aux plus fragiles d'entre nous. Nous pensons qu'elle peut s'inscrire dans le pacte de solidarité que nous souhaitons mettre en place. C'est une façon notamment de répondre à la difficulté que rencontre beaucoup de nos jeunes pour pouvoir se déplacer. Disons que si nous ne sommes pas opposés à financer les entrepreneurs, mais mettrons la priorité sur ceux qui en ont le plus besoin.

**Action n°17**

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

**Bruno Ducastel (Agir Pour Lens)**

*Pas de commentaire*

**Didier Gayant (LENS EN COMMUN)**

ceci peut être envisagé ,sans concurrencer les tentatives actuelles de réimplantation de commerces locaux, sous la forme d'atelier de formation aux réparations simples , ateliers solidaires également. l'implantation peut être envisagée dans des locaux du type centre sociaux culturels ou maison des jeunes.

**Naceira Vincent (LENS VERTS L'AVENIR)**

*Pas de commentaire*

**Sylvain Robert (lens toujours, avec vous!)**

Nous soutenons fortement le milieu associatif de toute les façons, convaincus que la transition écologique est bien l'affaire de tous. Avec les commerçants, les associations. Toutefois, nous veillerons à ne pas faire de concurrence déloyale.

**Action n°18**

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

**Bruno Ducastel (Agir Pour Lens)**

Nous allons créer un office municipal des associations qui bénéficiera de locaux partagés pour plusieurs associations dont les acteurs associatifs vélos

**Didier Gayant (LENS EN COMMUN)**

à étudier en partenariat avec les associations d'usager-e-s ,et éventuellement mutualisée en maison des mobilités douces.

### **Naceira Vincent (LENS VERTS L'AVENIR)**

Oui il faut ouvrir la maison du vélo aux associations. La lutte contre le vol est également un pré-requis pour favoriser l'essor du vélo.

### **Sylvain Robert (lens toujours, avec vous!)**

Voir avec la micro folie ou les commerces lensois.

C'est une proposition qu'il faut mettre à l'étude, elle peut être plus sous l'angle des mobilités douces dans leur ensemble, encore une fois, nous pensons qu'il faut sortir des logiques de silo, où chacun défend une vision unique des choses, et promouvoir la transversalité entre les modes doux de transport, et la coopération entre les acteurs, au cœur de notre capacité collective à engager une trajectoire de transition écologique.

L'idée c'est de fédérer les citoyens, les "vélo tuffers", les commerçants. Cela doit appartenir à tout le monde.

#### **Action n°19**

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

### **Bruno Ducastel (Agir Pour Lens)**

Chaque fois que cela sera possible , je privilégierai la marche , les transports en commun ou le vélo

### **Didier Gayant (LENS EN COMMUN)**

nous partageons l'analyse également pour les transports en commun, les élu-e-s se doivent de promouvoir les mobilités douces ,et c'est une excellente façon de rester dans la population ,comme un poisson dans l'eau.

### **Naceira Vincent (LENS VERTS L'AVENIR)**

*Pas de commentaire*

### **Sylvain Robert (lens toujours, avec vous!)**

Nous ferons en sorte de donner le bon exemple, et comme l'équipe municipale sera renouvelée et rajeunie; cette proposition sera suivie. Nous pensons également aux agents de la mairie (des vélos sont déjà mis à leur disposition) aux cadres, aux professeurs et aux chefs d'établissement des lycées et des collèges, des écoles, toutes ces professions publiques qui, quelque part, peuvent aussi donner l'exemple.

#### **Action n°20**

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

### **Bruno Ducastel (Agir Pour Lens)**

Engagement possible uniquement après étude faisabilité et de coût pour la municipalité et dans la limite des possibilités budgétaires annuelles

### **Didier Gayant (LENS EN COMMUN)**

oui , un vélo cargo est moins polluant qu'une voiture ,même électrique , et son utilisation a un effet positif sur la santé . en concertation avec les personnels.

### **Naceira Vincent (LENS VERTS L'AVENIR)**

*Pas de commentaire*

### **Sylvain Robert (lens toujours, avec vous!)**

Les repas à domicile sont sous-traités dans les écoles : nous travaillons avec un prestataire, selon le volume à transporter, nous devons faire attention à certaines restrictions de nos agents.

Police nationale de Lens : La ville a payé l'équipement complet de la brigade VTT de la police nationale.

Nous pensons que c'est un sujet très intéressant qui va certainement amener les services et les équipes à s'engager dans une pratique renouvelée de leurs métiers. Pour cette raison, je pense que nous ne pouvons le décider seul entre élus, et l'imposer à ceux qui ont l'expérience et la connaissance de leurs métiers. Il faut construire les choses avec les agents, avec les équipes et avec les professionnels.

#### **Action n°21**

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

### **Bruno Ducastel (Agir Pour Lens)**

Engagement possible uniquement après étude faisabilité et de coût pour la municipalité et dans la limite des possibilités budgétaires annuelles

### **Didier Gayant (LENS EN COMMUN)**

oui ,c'est peu onéreux pour l'employeur mais peut avoir un effet positif , y compris en terme d'affichage politique.

### **Naceira Vincent (LENS VERTS L'AVENIR)**

*Pas de commentaire*

### **Sylvain Robert (lens toujours, avec vous!)**

Nous pensons que c'est une très bonne idée, nous déplorons par ailleurs que sur pression du MEDEF, le parlement ait renoncé à le rendre obligatoire. En même ce n'est guère étonnant venant d'une majorité présidentielle qui s'intéresse en réalité plus aux riches et aux premiers de cordées qu'aux modes alternatifs de transport et à la mobilité douce.

**Action n°22**

Créer une "journée sans voiture".

**Bruno Ducastel (Agir Pour Lens)**

*Pas de commentaire*

**Didier Gayant (LENS EN COMMUN)**

oui , cette idée est intéressante ,elle permet de mettre en avant ,vélo et transport en commun.

**Naceira Vincent (LENS VERTS L'AVENIR)**

Nous expérimenterons la journée sans voiture dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité.

**Sylvain Robert (lens toujours, avec vous!)**

C'est une action qui fait partie de notre programme 2020-2026.

**Action n°23**

Créer une "fête du vélo".

**Bruno Ducastel (Agir Pour Lens)**

*Pas de commentaire*

**Didier Gayant (LENS EN COMMUN)**

*Pas de commentaire*

**Naceira Vincent (LENS VERTS L'AVENIR)**

*Pas de commentaire*

**Sylvain Robert (lens toujours, avec vous!)**

Si l'ADAV se mobilise pour organiser une fête du vélo, nous l'y accueillerons et accompagnerons avec plaisir comme nous le faisons déjà pour les différents urban Lens.

**Action n°24**

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

**Bruno Ducastel (Agir Pour Lens)**

Des la mise en place de la police municipale

**Didier Gayant (LENS EN COMMUN)**

après une période de communication cette "repression" devra être mise en oeuvre au nom de la sécurité des cyclistes et piéton-ne-s

**Naceira Vincent (LENS VERTS L'AVENIR)**

Nous devons au préalable mener une campagne d'information/prévention sur ce sujet.

**Sylvain Robert (lens toujours, avec vous!)**

La loi s'applique de la même façon pour tous, Nos ASVP sont très conscients du rôle important qu'ils ont à jouer, notamment pour faire vivre une police de la tranquillité.

**Action n°25**

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

**Bruno Ducastel (Agir Pour Lens)**

*Pas de commentaire*

**Didier Gayant (LENS EN COMMUN)**

une ville apaisée nécessite un respect mutuel qui se construit. cette campagne de communication devrait être accompagnée d'un projet d'éducation à la mobilité dans les écoles de la ville.

**Naceira Vincent (LENS VERTS L'AVENIR)**

*Pas de commentaire*

**Sylvain Robert (lens toujours, avec vous!)**

Assurément, nous aurons à cœur de promouvoir une communication sur les sujets qui encouragent le respect mutuel, le partage des espaces publics, la santé, la convivialité et la tranquillité.

**Commentaires généraux****Bruno Ducastel (Agir Pour Lens)**

Notre ambition est de donner une place de plus en plus importante aux mobilités douces dont le vélo durant la prochaine mandature dans la limite de l'aménagement progressif des flux de circulation (volonté de fluidifier la circulation pour moins polluer) et des capacités budgétaires pour les investissements nécessaires

**Didier Gayant (LENS EN COMMUN)**

*Pas de commentaire*

**Naceira Vincent (LENS VERTS L'AVENIR)**

Nous portons une vision de l'espace public partagé pour toutes et tous. Nous devons amener les lensoises et les lensois progressivement vers les modes de transports doux, sans opposer les usagers les uns aux autres.

**Sylvain Robert (lens toujours, avec vous!)**

*Pas de commentaire*